

LE GENOU DE NOËLE OU LE *GENEREUX RETROUSSE*

**Le (re)présentable et l'obscène
à la télévision à l'aube des années 70¹**

Bernard Papin²

Qu'est-ce qui choquait les téléspectateurs français à l'aube des années 70, quelques années avant la vague de contestation des mœurs qui allait caractériser l'après mai 68 et prétendre libérer la société de toutes ses « entraves » ? Si l'on en croit les archives de la RTF (puis de l'ORTF)³ et celles de la presse spécialisée grand public⁴, à peu près tout et parfois, à première vue, à peu près n'importe quoi.

¹ Cet article a été produit dans le cadre du *projet innovant de l'université Paris III : Histoire et théorie des années 70* et a fait l'objet d'une communication au sein du CEISME animé par F. JOST.

² IUT Cachan-Paris XI, CEISME, Paris III.

³ Consultables au Centre des Archives Contemporaines à Fontainebleau (CAC).

⁴ *Télé 7 jours*, *Télérama*, pour l'essentiel. Nous avons pris en compte les textes de présentation des émissions, les éditoriaux, les chroniques, le courrier des lecteurs-téléspectateurs –notamment dans *Télé 7 jours* pour ce dernier type de texte car

Ce qui frappe en effet quand on explore cette époque à la fois si proche et si lointaine, c'est le nombre et la diversité des polémiques, des scandales et des censures qui, parfois, s'ensuivirent et le caractère souvent très ténu, voire totalement dérisoire, du moins à nos yeux de *post-modernes* désabusés, des motifs qui les provoquèrent¹. Si la réprobation provoquée par la transgression du tabou de la représentation de la mort *en train de se produire* avec le « spectacle hallucinant et jamais encore vu sur un petit écran » d'un homme en train d'agoniser au fond d'un caisson immergé proposé dans le numéro du 28/5/64 de *Salut à l'aventure*² ne nous surprend guère, on peut être davantage circonspect, voire incrédule, quand on voit Jean Yanne et Jacques Brel s'attirer les foudres des téléspectateurs ou de leurs représentants attirés de la presse spécialisée, le premier pour avoir fait faire du vélo à Napoléon³, le second pour être venu « brailler » à la télévision « un savon de Marseille à la main, comment il avait perdu son innocence dans un de ces établissements sanitaires qui suivaient les armées et qu'on appelait les BDC »⁴.

Il est vrai que ce dernier incident s'est produit au cours d'un numéro des *Raisins verts*, émission réalisée par Jean-Christophe Averty qui déchaîne les passions par le mélange de variétés et de sketches iconoclastes et par ses audaces de réalisation. Beaucoup dénoncent les « énormes élucubrations »⁵ d'Averty et de son complice, le professeur Choron, fondateur de *Hara-Kiri* (et plus tard

Télérama entretenait à l'époque des rapports plus épisodiques avec son lectorat, une *distance* sur laquelle il serait assurément intéressant de s'interroger.

¹ Il faut cependant se garder de toute illusion (de supériorité) rétrospective tant certaines de ces polémiques sont récurrentes dans notre histoire audiovisuelle, au point parfois d'être toujours d'actualité. Ce qui a changé, parfois radicalement, c'est l'échelle des indignations, mais les termes du débat n'évoluent guère. Ceci est particulièrement vrai pour la question de la représentation de la violence, les arguments des uns et des autres n'ayant guère changé depuis les premières querelles du début des années 60, même s'ils sont illustrés d'exemples historiquement bien différents.

² G. HANOTEAU, *Télé 7 jours*, n°220, 6/6/64, p. 76.

³ *Télé 7 jours*, 18/4/64, p. 86 : « La TV avait-elle le droit de faire enfourcher un vélo à Napoléon ? ».

⁴ Il s'agit de la chanson *Au suivant*. *Télé 7 jours*, 16/5/64, Chronique de G. HANOTEAU. Le Service des études d'opinion de la RTF confirme dans sa synthèse mensuelle de mai 64 que la chanson a été jugée par certains téléspectateurs « inadmissible à une heure familiale » (CAC de Fontainebleau, versement 19880217, article 3).

⁵ Un téléspectateur, *Télé 7 jours*, 16/5/64, p. 9.

de *Charlie Hebdo*), qui, il est vrai, s'en donnent à cœur joie dans le gag surréaliste et la provocation *bête et méchante*. L'aspirateur-broyeur de poupons en celluloïd passe mal, le « quidam occupé à fracasser à coups de marteau un bien innocent téléviseur »¹ scandalise... *Télérama*, qui s'efforce de défendre tout au moins les audaces visuelles de l'émission, et d'une manière plus générale « le goût du risque »² à la télévision, finit par s'agacer du « truc » qui « consiste à faire l'inventaire de ce qui est *sacré* (la mort, l'enfance, la religion, la vieillesse, etc.) et à en rire le plus fort possible »³. Le même Averty, pourtant plus sage, sera au centre d'une violente polémique après la diffusion des *Verts Pâturages* le soir de Noël 1964 et se verra accusé de s'être montré irrespectueux envers la religion, alors que « croyant ou incroyant, il y a des sujets que personne n'a le droit de salir »⁴.

La religion donc, mais aussi la violence et le sexe sont bien évidemment au centre de la plupart des scandales, petits ou grands, qui vont éclater au cours de ces années où la télévision, la *voix de la France* comme dira Pompidou quelques années plus tard, se devait de proposer un visage lisse et propre alors que, hors du champ télévisuel, la société du début des Trente Glorieuses commençait à s'émanciper difficilement⁵, timidement (à la mode *yé-yé*) avant de *s'ennuyer*...⁶ C'est une époque où *Télé 7 jours* affirme que « l'on tue trop à la TV le dimanche » en soutenant la protestation de téléspectateurs indignés par la diffusion de *La Femme à abattre* un dimanche soir⁷ et où la série *Les Incorruptibles*, jugée trop violente, passe à une heure tardive, au grand mécontentement des amateurs, très nombreux d'ailleurs. Quant au sexe, on le traque de manière systématique. Et

¹ *Ibid.* Cet acte véritablement *iconoclaste* eut lieu lors de l'émission du 4/5/64.

² Éditorial, *Télérama*, n°749, 24/5/64.

³ *Télérama*, n°753, 21/6/64, p. 32.

⁴ Un téléspectateur, *Télé 7 jours*, n°251, 9/1/65, p. 3.

⁵ Très difficilement même, comme en témoigne l'interminable affaire de *La Religieuse* (de Diderot et Rivette) : cinq ans de polémique, de 1962 à 1967, pour un film condamné avant même d'avoir été tourné, puis interdit et néanmoins... présenté au festival de Cannes. De l'aveu même d'Yvon Bourges, le secrétaire d'État qui interdit le film de Rivette en 1966, il y eut 52 films interdits en France de 1958 à 1966 (189 depuis la Libération). *Le Monde*, 2/5/66.

⁶ Selon le mot devenu célèbre d'un éditorial de Pierre Vianson-Ponté dans *Le Monde*, quelques mois avant mai 68.

⁷ *Télé 7 jours*, n°350, 3/12/66, p. 18. Dans un numéro antérieur (n°348, 19/11/66), le même journal avait lancé une grande enquête... au titre déjà très conclusif : *Contre la violence à la TV*.

c'est pour lui, prioritairement, qu'on a inventé le *carré blanc* en 1960 pour les scènes jugées trop *osées*. Une lectrice de *Télérama*, invitée par une grande enquête du journal à s'interroger sur « la manière de se servir de la télévision », se demande comment au mieux « présenter la vérité aux enfants » sur les « anomalies d'adulte : la drogue, la prostitution, l'adultère, etc. »¹. En novembre 1966, un feuilleton austro-bavarois, adaptation² de *La Marche de Radetzky* de Joseph Roth, est brutalement interrompu après la diffusion du quatrième épisode (19 épisodes de 10 minutes étaient programmés) qui contenait, selon les termes d'un téléspectateur furieux, « dix minutes de débauche sous tous les angles »³ à « l'heure de Nounours »⁴.

On peut comprendre l'émoi provoqué par le spectacle de ces « orgies autrichiennes »⁵ à une heure de *grande écoute* (comme on continue de dire même pour la télévision), même s'il est vraisemblable que ces images⁶ ne provoqueraient plus aujourd'hui la moindre réaction. En revanche, le renvoi, en mai 1964, d'une jeune speakerine et présentatrice, Noële Noblecourt, qui avait eu le tort de trop montrer ses genoux à l'antenne, peut laisser davantage dubitatif un téléspectateur d'aujourd'hui... Et pourtant, quel scandale à l'époque ! Et deux ans plus tard, fin 1966, l'épisode connaît une *réplique* plus violente encore sur l'échelle de l'indignation. *Télé 7 jours* a beau affirmer que « les jupes sont plus courtes, les idées de l'ORTF plus larges qu'en 1964 »⁷, la polémique fait de nouveau rage et les accusations se font plus violentes, plus précises aussi, contre l'inconvenante pécheresse⁸.

¹ *Télérama*, n°747, 20/5/64, p. 32.

² Réalisation de Michaël Kehlman. Cette production étrangère fut annoncée comme brillante, très *viennoise*. De toute évidence, personne, parmi les responsables de la chaîne, n'avait vu le feuilleton avant sa diffusion ni, sans doute, lu le roman auparavant.

³ *Télé 7 jours*, n°350, 3/12/66, p. 3.

⁴ *Télé 7 jours*, n°351, 20/12/66, p. 19. En effet, le scandale vient aussi, et peut-être surtout, de ce que ce spectacle « graveleux » a été diffusé à 19h25, heure de consommation télévisuelle *familiale* par excellence (1^{ère} chaîne, le 17/11/66), un jeudi de surcroît, jour de repos scolaire à l'époque, et sans carré blanc.

⁵ Un téléspectateur, *Télé 7 jours*, n° 350, 3/12/66, p. 3.

⁶ La scène incriminée est une scène de maison close. Nous n'avons pas encore pu voir ces images, qui ne sont pas disponibles à l'Inathèque.

⁷ *Télé 7 jours*, n°351, 10/12/66, p. 95.

⁸ C'est cette fois-ci Anne-Marie Peysson, speakerine et présentatrice du *Palmarès des chansons*, qui subit les foudres de la critique.

C'est ce double cas de censure qui retiendra ici essentiellement notre attention. Au-delà de l'incongruité quelque peu exotique à nos yeux du délit, nous avons cherché à savoir ce qui se cachait derrière ces genoux *qu'on ne saurait voir*, à comprendre quels étaient les vrais enjeux d'une affaire, redoublée dans le temps, qui intervenait quelques années avant que Serge Gainsbourg ne proclame l'année 1969 *année érotique* et que les corps, du moins féminins, ne se dénudent hardiment sur les écrans de cinéma... et parfois aussi sur le petit écran comme en témoigne, par exemple, le débat qui agitera les lecteurs de *Télé 7 jours* en 1974-1975 sur le fait de savoir s'il est « choquant » de « voir une femme nue à la télévision »¹.

La censure, quel que soit son prétexte, est toujours un excellent révélateur de l'état d'une société. Elle témoigne, de manière somme toute *naïve*, des angoisses, voire des tabous, d'une époque et exprime, en négatif, le système de valeurs auquel elle tente, souvent désespérément, de se raccrocher. Son analyse permet de « saisir les règles implicites ou formulées qu'une société se fixe à elle-même et dont les images rendent compte »². Qu'est-ce qui faisait donc peur aux contemporains dans cette histoire de « généreux retroussé »³ ? S'il est vrai, comme le remarquait Freud, que les « prohibitions tabou (...) paraissent naturelles à ceux qui vivent sous leur empire »⁴, il importe d'aller au-delà des déclarations d'intention des protagonistes du débat pour comprendre en quoi le non-respect du *tabou* peut être ici inconsciemment perçu, non seulement comme une atteinte inadmissible aux lois *naturelles* de la pudeur, mais surtout comme un véritable attentat contre l'ordre établi. S'il est vrai que « la télévision gaullienne a plus connu des petites censures maladroites et tatillonnes qu'une grande censure verticale »⁵, celles-ci n'en sont que plus révélatrices d'une crispation⁶ face aux audaces – vraies ou fausses, sincères

¹ *Télé 7 jours*, n° 765, 11/1/75, p. 13.

² B. FLEURY-VILATTE, "Introduction", *Champs visuels*, n°11 : L'image empêchée, octobre 1998, p. 7.

³ Belle formule d'une téléspectatrice très en colère. *Télé 7 jours*, n° 219, 30/5/64, p. 3.

⁴ S. FREUD, *Totem et tabou*, chapitre 2, Petite Bibliothèque Payot, 1985, p. 30.

⁵ Jérôme Bourdon parle pour l'essentiel de censure politique. J. BOURDON, "Censure et télévision", *La Censure à l'ère démocratique*, sous la dir. de P. ORY, Éditions Complexe, 1997, p. 320.

⁶ Jean-François Théry, président en 1990 de la Commission de contrôle cinématographique, fait remarquer que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, son institution reçoit essentiellement du courrier réclamant *davantage* de censure,

ou fabriquées mais perçues, quoi qu'il en soit, comme des agressions—venues du hors-champ télévisuel. Dans cette affaire, où, nous le verrons, la manipulation n'est pas absente, *Télé 7 jours* va se faire le héraut, en partie contre ses lecteurs, d'une France (*profonde et silencieuse*, comme on dira quelque temps plus tard ?), effrayée par des audaces, à nos yeux bien timides mais perçues alors, à juste titre, comme les signes avant-coureurs d'une évolution des mœurs qui prétendra *libérer* les femmes et leur proposer un nouveau statut dans la société.

Le corps du délit

Le mois de mai 1964 fut éprouvant pour les rétines et les oreilles de certains téléspectateurs et celles des gardiens du temple médiatique, et ce, quel que soit le genre télévisuel considéré. Nous avons déjà évoqué le scandale du « savon » de Jacques Brel. Mais, si l'on en croit les archives du Service des études d'opinion de la RTF (qui devint l'ORTF l'été suivant), ce mois fut décidément riche en péripéties. C'est ainsi, par exemple, que le 11 mai, des « scènes d'exécution », dont nous n'avons hélas pas pu déterminer ni la nature ni l'origine, sont dénoncées comme des atteintes inadmissibles à « la morale publique ». Mais c'est la représentation de la sexualité qui pose avant tout problème. Des téléspectateurs, réclamant « des programmes visibles par tous » le mercredi et le samedi soir ainsi que le dimanche après-midi et le dimanche soir, se plaignent d'une utilisation peu « judicieuse » du carré blanc et dénoncent d'« intolérables audaces » dans diverses fictions, dont *Mayerling* dans le cadre de *La caméra explore le temps*. L'émission *Cinépanorama* du 15 mai, spécial « Reflets de Cannes », déchaîne la colère de ceux qui n'y ont vu que de « jeunes starlettes fort dévêtues se roulant sur la plage comme des chattes en folie »¹. Guillaume Hanoteau dans sa chronique de *Télé 7 jours* du 16/5/64 estime également que « le cinéma, même en mauvaise posture, ne se résume pas à des exhibitions de dames dévêtues sur une plage ». Mais, incontestablement, c'est la jeune

exprimant ainsi une véritable « demande sécuritaire » de censure. J.-F. THERY, *Pour en finir une fois pour toutes avec la censure*, Paris, Éd. du Cerf, 1990, p. 40.

¹ Archives du CAC, versement 19880217, article 3.

speakerine, et depuis peu présentatrice, Noële Noblecourt qui va cristalliser sur sa personne l'essentiel des polémiques.

Actrice dans un feuilleton apparemment peu apprécié¹, *La caravane Pacouli*, elle échange avec son partenaire lors du dernier épisode un baiser que beaucoup trouveront « indécent », mais c'est son renvoi de *Télé-Dimanche* après l'émission du 10 mai qui constitue ce que la synthèse mensuelle du Service des études d'opinion de la RTF qualifie de « problème essentiel du mois », provoquant une avalanche de courrier². D'ailleurs, lorsque, quelques mois plus tard, *Télé 7 jours* dresse le bilan de l'année télévisuelle 1964 dans son numéro du 9/1/65, l'éviction de Noële Noblecourt fait partie de ces « grands et petits événements de l'année TV 1964 » aux côtés... du voyage de Paul VI en Terre Sainte, de la naissance de la deuxième chaîne ou du cinq millionième poste de télévision en France.

Quel est le crime de Noële Noblecourt ? Elle a, selon une lectrice de *Télé 7 jours*, « choqué les Françaises qui aiment, dans la majorité des cas, la discrétion et la réserve dans la tenue » tandis qu'elle provoquait des « sifflements admiratifs » de la part des Français... Qu'a-t-elle donc si « complaisamment exhibé » pour mériter tant d'opprobre ? Il s'agit en fait, selon une expression déjà citée ici et que n'aurait pas dédaignée le libertinage du siècle des Lumières, d'un trop « généreux retroussé »...³ Pour le dire plus clairement, elle a montré ses genoux –et en plus « elle le faisait exprès »⁴– dans une émission familiale du dimanche après-midi où se mêlaient sport et variétés⁵. Et « sous la pression de deux cents lettres de protestation », note *Télérama* pour le déplorer⁶, la RTF congédie la jeune femme, remplacée dès la semaine suivante par Jacqueline Monsigny.

¹ Noële Noblecourt fait la *une* du n°747 de *Télérama* mais, dans le numéro suivant, l'hebdomadaire critique vertement le feuilleton. « C'est la télévision telle que la décrit Bradbury dans *Fahrenheit 451*, des ombres, rien que des ombres... ». *Télérama*, n°748, p. 34.

² Archives du CAC, *loc. cit.*

³ *Télé 7 jours*, 30/5/64, p. 3.

⁴ Une lectrice de *Télérama* qui lui reproche violemment son indécence et demande à ce que l'on n'impose pas « en famille un tel spectacle. Il y a des camps de nudistes de par le monde ! ». *Télérama*, n°751, 7/6/64, p. 34.

⁵ Aucune image ne semble avoir été conservée de l'émission délictueuse. Les autres avatars de la même émission à l'époque conservés à l'Inathèque ne sont pas consultables.

⁶ *Télérama*, n°749, p. 31.

Les archives de la presse spécialisée et celles de la RTF s'accordent pour souligner que cette éviction brutale souleva ce qu'on appellerait volontiers aujourd'hui une *tempête médiatique*. *Télé 7 jours* parle d'une « avalanche spontanée de lettres (plus de 900) »¹ et le Service des études d'opinion de la RTF comptabilise 436 courriers en mai et environ 80 en juin². Mais, surprise, la plupart des intervenants prennent désormais la défense de *celle qui montre ses genoux* et critiquent vertement la décision de Raymond Marcillac, concepteur et co-présentateur de l'émission avec la jeune femme mise en cause, et celle des instances dirigeantes de la télévision. Et, alors que *Télérama*, sans prendre véritablement fait et cause pour la présentatrice évincée, s'inquiète des méthodes expéditives de la RTF et invite ironiquement, et de manière provocatrice, ses lecteurs à réclamer des *têtes*, à *Télé 7 jours*, un certain embarras est perceptible. L'hebdomadaire fait mine de s'interroger tout d'abord sur le sens qu'il convient de donner à ce renvoi brutal :

Noële Noblecourt a, paraît-il, été congédiée de *Télé-Dimanche*. Que lui reproche-t-on ? De ne pas être assez familiale. Qu'est-ce que peut bien cacher cet amour soudain de la famille ? Nous sommes inquiets³.

Mais, dans le même numéro, il s'empresse d'accueillir avec une satisfaction à peine dissimulée – nous y reviendrons – la remplaçante, Jacqueline Monsigny. Et dans le numéro 219 du 30 mai, alors que de toute évidence la cause est entendue pour ses lecteurs qui (à son trop visible regret) se prononcent à 97% *contre* le renvoi, *Télé 7 jours* annonce, dès sa couverture, qu'il organise un grand référendum : « Pour ou contre Noële Noblecourt ? Répondez en utilisant le bulletin de vote de la page 13 »...⁴ En pages intérieures, quatre pages sont consacrées à la consultation et on trouve en effet le bulletin de vote. Chacune des deux candidates a droit à une photo en pied et à une *présentation*. C'est là que les choses deviennent intéressantes et que l'on commence à mesurer les véritables enjeux de cette étonnante controverse.

¹ *Télé 7 jours*, 30/5/64, p. 3.

² Archives du CAC, *loc. cit.*

³ *Télé 7 jours*, 16/5/64, p. 81.

⁴ *Télé 7 jours*, n°219, 30/5/64, p. 3.

Cachez ces genoux qu'on ne saurait voir

Noële Noblecourt a-t-elle été licenciée simplement parce qu'elle avait montré ses genoux ? Certes, au milieu des années soixante, la longueur de la jupe des filles fait parfois la une des journaux (à scandale) et la *bataille* de la minijupe fait rage. Deux ans après les faits qui nous intéressent ici, *Télé 7 jours*, magnanime, estimera qu'« il est évident que les choses, en 1966, ne sont plus ce qu'elles étaient en 1964. Les jupes [sont] devenues plus courtes à mesure que les cheveux des hommes devenaient plus longs (...) ». Et d'en conclure, hâtivement, alors qu'une polémique comparable mais plus violente encore vient d'éclater comme on le verra plus loin, que, « après Antoine, Polnareff et Françoise Hardy, Noële Noblecourt ne peut plus choquer personne »¹. Quoi qu'il en soit, en 1964, Noële Noblecourt et son « généreux retroussé » avaient visiblement touché le cœur sensible de l'érotisme contemporain.

Il faut se garder ici de toute ironie et se souvenir que l'échelle du désir a connu des *degrés* historiquement fort divers... Au XVIII^e siècle, siècle du plaisir par excellence, les femmes dévoilaient volontiers le *haut* mais se montraient plus réticentes à découvrir le *bas*... Que l'on songe, par exemple, à la délicieuse mésaventure de la Marianne de Marivaux contrainte par les conséquences d'une chute malencontreuse de montrer son pied à son médecin et au jeune homme, Valville, dont elle vient de tomber amoureuse :

A cette proposition, je rougis d'abord par un sentiment de pudeur ; et puis, en rougissant pourtant, je songai que j'avais le plus joli petit pied du monde ; que Valville allait le voir ; que ce ne serait point ma faute, puisque la nécessité voulait que je le montrasse devant lui².

On ne se prononcera pas ici pour dire si Noële partageait la *rouerie* de Marianne en la circonstance, mais nul doute que beaucoup

¹ *Télé 7 jours*, n°351, 10/12/66, p. 95.

² *La Vie de Marianne*, Paris, GF Flammarion, 1978, p. 94. On sait que Marianne tarde à se déchausser puis quand son pied est « en état », elle constate que le chirurgien « pour mieux juger du mal, se baissait beaucoup, parce qu'il était vieux » tandis que Valville « prenait insensiblement la même attitude, et se baissait parce qu'il était jeune ». *Ibid.*, p. 95.

de téléspectateurs de 1964 éprouvèrent pour ses genoux le même genre d'émotion que Valville pour le pied de Marianne. Et nul doute aussi que ce *glissement (jugé trop) progressif du plaisir* dut déplaire aux cerbères de la morale, tant il est vrai aussi que la rigueur morale s'exerce bien davantage à l'encontre du sexe, qui reste même encore aujourd'hui le *tabou* majeur, loin devant la violence par exemple, socialement beaucoup mieux acceptée¹. Et comme tous ceux qui ont violé le *tabou*, la coupable devait être mise à l'écart, exclue du groupe. Le *tabou* est à la fois interdit *et* désirable, interdit parce que désirable. Freud pense que ces « prohibitions très anciennes (...) » portaient sur des activités qu'on devait avoir une forte tendance à accomplir » et que les hommes ont toujours envers leurs interdits une « attitude ambivalente » qui fait que « leur inconscient serait heureux d'enfreindre ces prohibitions mais ils craignent de le faire »². En conséquence, celui ou celle « qui a enfreint un tabou devient tabou lui-même, car il [elle] possède la faculté dangereuse d'inciter les autres à suivre son exemple »³. Il convient donc de l'isoler de peur qu'il/elle ne contamine le corps social et faire en sorte que « la crainte [reste] plus forte que le désir »⁴. Et si, comme nous l'avons déjà remarqué, la réaction de l'opinion fut majoritairement critique envers une mesure qui « sent la cabale » et une RTF qui semble « une vieille dame bien prude »⁵, la sanction fut immédiate : Noële Noblecourt fut remplacée dès l'émission suivante par Jacqueline Monsigny. C'est que décidément quelque chose de plus fondamental encore se jouait derrière cette improbable histoire de trop « généreux retroussé », qui dépasse le genou de Noële et l'érotisme *sage* qu'il véhicule. *L'affaire Noblecourt* fut de fait le prétexte d'une tentative de remise en ordre (sexuel, donc moral) de la société de la part d'institutions, politiques et médiatiques, inquiètes de voir se déliter peu à peu les valeurs sur lesquelles elles s'appuyaient *naturellement*, singulièrement celles qui régissaient *l'usage* du corps féminin et la place des femmes dans l'espace social.

¹ C'est le constat amer et désabusé du « censeur » J.-F. THERY, *op. cit.*, p. 43.

² *Ibid.*, p. 43.

³ *Ibid.*, p. 44.

⁴ *Ibid.*, p. 43.

⁵ Archives du CAC, *loc. cit.* La remplaçante est jugée « peu sympathique » et on lui reproche ses « mines sucrées », son « rire artificiel ».

Un “recadrage abusif”

La façon dont *Télé 7 jours* prépare son référendum est révélatrice d'une crispation qui n'est pas dénuée d'arrière-pensées idéologiques. Toute réflexion qui se veut argumentée commence par une (re)mise en place des données nécessaires à la compréhension de l'objet du discours mais, comme le remarque Philippe Breton dans *La Parole manipulée*, « le cadrage des faits dépasse largement une simple portée informative, [et] constitue les prémices de l'action de convaincre »¹. Et la tentation de la manipulation n'est jamais très loin. Parmi les techniques manipulatoires, Philippe Breton met en évidence ce qu'il appelle le « recadrage abusif » :

[Il] consiste à ordonner les faits de telle façon que la nouvelle image de la réalité ainsi composée entraîne la conviction, en quelque sorte sur de fausses bases. Il suppose que, si l'on présentait le réel de façon non déformée, il serait impossible de convaincre l'auditoire. Cette pratique relève bien évidemment d'une stratégie consciente de manipulation².

Il emprunte à Andreas Freund³ la notion de « mots piégés », ces mots ou expressions « au contenu tendancieux » qui nous forcent à accepter une réalité déjà chargée de sens et qui constituent autant de « rails mentaux » provoquant chez celui ou celle que l'on veut convaincre des réflexes de type *pavlovien*⁴.

C'est un peu ce type de réflexe idéologiquement conditionné que va tenter de provoquer *Télé 7 jours* dans le *recadrage* que cet hebdomadaire va proposer à ses lecteurs de l'affaire qui nous occupe. Rappelons que le numéro 219 du 30 mai propose un florilège de lettres de lecteurs-télé spectateurs qui ne constitue qu'un maigre échantillon des 900 courriers reçus lors de cette « avalanche spontanée » ; la rédaction reconnaît (volontiers ?) que 97% d'entre elles prennent position contre le renvoi de Noële Noblecourt⁵ et que « sur

¹ Ph. BRETON, *La parole manipulée*, Paris, La Découverte Poche, 2000, p. 102.

² *Ibid.*, p. 108.

³ A. FREUND, *Journalisme et mésinformation*, La Pensée sauvage, 1991, p. 151. Cité par Ph. BRETON, *op. cit.*, pp. 109-111.

⁴ A titre d'exemple, Breton cite les *balles en caoutchouc* dont on « s'étonne parfois qu'elles puissent tuer » tant le mot, « à l'instar de ce qu'il désigne, est enrobé de façon à cacher sa réalité bien tangible ». Ph. BRETON, *op. cit.*, p. 112.

⁵ *Télé 7 jours*, n°219, 30/5/64, p. 3.

le bureau de Raymond Marcillac, les lettres de protestation s'accumulent »¹. Néanmoins, comme si les choses n'étaient pas suffisamment claires, *Télé 7 jours* lance un grand référendum... « afin de connaître l'opinion de la majorité des téléspectateurs »² ! Pour permettre, sans doute, à chacun de s'exprimer en toute connaissance de cause, quatre pages centrales, avec force photographies et bulletin de vote, sont consacrées à la présentation des deux candidates.

En pages 10-11, deux photographies, et c'est déjà tout un monde qui sépare les deux jeunes femmes. Elles sont l'une et l'autre assises et sont cadrées *en pied*, ce qui permet de vérifier qu'elles ont bien des genoux. Noële Noblecourt, en jupe légère, tout sourire, *nous* regarde et adopte une attitude enjouée, avenante, les bras tendus et les mains jointes dans un mouvement qui se veut espiègle et gentiment mutin. Elle prend, mais avec la fraîcheur un peu naïve que lui reconnaissent ses thuriféraires, une pose qui évoque celle de ces starlettes qui avaient provoqué à la même époque, on s'en souvient, l'émoi de Guillaume Hanoteau³. En face, sa rivale fait une pause, la pause cigarette. Confortablement installée dans un fauteuil (alors qu'il est difficile de dire sur quoi est assise Noële Noblecourt), elle est en tailleur, évidemment *chic*, les cheveux (sagement) noués par un ruban. Elle ne nous regarde pas, le regard un peu absent même. Il se dégage de sa personne un léger ennui, forcément distingué.

Que ces deux images aient été *fabriquées* ou non pour les besoins de la cause, peu importe en vérité : ce qui compte, c'est que rien n'est moins gratuit que cette *mise en scène* de l'événement. La *brune*, c'est cette « jolie jeune femme, sympathique, agréable et dynamique »⁴ que les lecteurs du journal ont plébiscitée. La *blonde*, c'est une *dame, assise* (au sens rimbaldien du terme⁵) et distinguée, que la rédaction du journal s'empressait d'accueillir dès le renvoi annoncé de la première. Dans le numéro 217 du 16 mai (notons la rapidité de la réaction en rappelant que l'incident s'est produit le 10 !) en effet, on lit que Noële Noblecourt et ses « robes fraîches qui

¹ *Ibid.*, p. 10.

² *Ibid.*, p. 11.

³ Cf. *supra*, p. 4.

⁴ *Télé 7 jours*, n°219, p. 3.

⁵ Cf. le poème « Les Assis ».

laissent voir les genoux (...) n'a pas beaucoup plu aux téléspectateurs qui écrivent, du moins à ceux qui écrivent à Raymond Marcillac »¹.

Et la remplaçante est introduite avec une satisfaction à peine dissimulée mais pour le moins hâtive :

Avec Jacqueline Monsigny, le style change. Elle aime les cols Claudine, les petits chemisiers d'écolière, la jupe à plis (...) ².

Inutile d'insister : ce *système de la mode* est transparent et le mot de ce téléspectateur qui avait écrit à la RTF pour dénoncer une « cabale »³ prend alors une bien étrange résonance.

Dans les pages qui suivent ce *recadrage* photographique, la mise en ordre idéologique se fait plus évidente encore. *La brune* est née à Oran, c'est donc une *pied noir* dans une France qui vient d'accueillir sans chaleur particulière les rapatriés d'Algérie. Elle a certes reçu une bonne éducation (piano, danse, etc.) mais « sa meilleure arme », c'est sa beauté, ou plus exactement sa « télégénie ». Et une référence, écrasante dans une France secouée de sa torpeur par la Nouvelle Vague, s'impose alors : Noële Noblecourt, « c'était déjà N.N. » car, « à l'exemple de Brigitte Bardot, ses initiales étaient déjà célèbres ». Cette fille du Sud réduite à ses initiales (déjà) sulfureuses⁴ doit se défendre : « Je ne suis pas une pin-up ». De l'autre côté (de la Méditerranée), Jacqueline Monsigny est « blonde et élancée » ; ancien mannequin chez Carven (quant à exposer son corps, c'est quand même mieux que *pin-up* !), elle aussi a joué la comédie mais elle a épousé en justes noces (alors que, comme l'héroïne de *La Caravane Pacouli*, N. N. est encore jeune fille, une *sauvageonne*) un de ses partenaires, lequel a eu le bon goût d'être aristocrate... Ce qui lui vaut le titre, dans les acceptions aristocratique et journalistique du terme, de « Vicomtesse de Chateaux ». Cette femme mariée a d'ailleurs été façonnée par les hommes et les choix lexicaux et syntaxiques de *Télé 7 jours* sont ici hautement révélateurs du *recadrage* à l'œuvre : elle a

¹ Ce « du moins » est intéressant...

² *Télé 7 jours*, n°217, 16/5/64, p. 78.

³ Archives du CAC, *loc. cit.*

⁴ Une lectrice de *Télérama* –qui est d'ailleurs critiquée par le journal pour son « pharisaïsme recuit »– désapprouve ainsi la présence de B. B. dans une émission de solidarité avec Joséphine Baker : « La popularité, surtout lorsqu'elle est de si médiocre qualité, n'autorise pas tout. Les téléspectateurs ne sont pas tous [sic] des gigolos frénétiques et des pin-up sans cervelle ». *Télérama*, n°753, 21/6/64, p. 34.

débuté à la télévision « sous la direction » de Claude Barma, elle est la « vedette préférée de son mari » et, quand il la « convoque » pour lui confier la présentation de *Télé-Dimanche*, Raymond Marcillac lui « [permet] de réaliser son ambition ». Si Noële Noblecourt attire le regard des hommes, celle-ci leur doit tout, ce qui est normal pour une femme... Metteur en scène, mari, patron, autant d'évidentes figures du *père*, dont elle est la *créature*.

Une morale *petite-bourgeoise* tel que Barthes la traquait dans la France de la fin des années cinquante est encore ici à l'œuvre et comment ne pas percevoir « dans l'exposition décorative de ce qui va de soi l'abus idéologique qui (...) s'y trouve caché » ?¹ De toute évidence, la France du milieu des années soixante baigne encore dans cette « idéologie anonyme », qui, comme toutes les idéologies, ne veut pas dire son nom et imprègne (aujourd'hui encore ?) « notre presse, notre cinéma, notre théâtre, notre littérature de grand usage, nos cérémoniaux, notre Justice, notre diplomatie, nos conversations, le temps qu'il fait, le crime que l'on juge, le mariage auquel on s'émeut, la cuisine que l'on rêve, le vêtement que l'on porte »². Et dont *Télé 7 jours* se fait le porte-parole, il est vrai un peu embarrassé, *contre* ses lecteurs (une fois n'est pas coutume), relayant pour l'occasion, comme en bien d'autres, l'institution télévisuelle sous tutelle. Cette course, à *handicap*, on vient de le voir, entre deux femmes survient dans un contexte où se perçoivent les premiers frémissements d'une *émancipation* féminine qui n'a pas encore, et pour longtemps, droit de cité sur le petit écran de la France gaullienne.

Noële Noblecourt	Jacqueline Monsigny
Née à Oran , célibataire	Mariée, Vicomtesse de Chateleux
Jupe large, chemisier, cheveux mi-longs, libres	Tailleur, foulard autour du cou, cheveux attachés
Regard centré	Regard hors-champ
Espièglerie gentiment mutine	Ennui et indifférence
Pose de starlette	Pause de dame assise

¹ R. BARTHES, *Mythologies*, Paris, Éd. du Seuil, collection Points, 1970 (1957), p. 9.

² *Ibid.*, p. 227.

<p>Miss (<i>Reine des Fraises</i>) Speakerine, intervieweuse, a tourné six films Représentée seule (sauf dans l'interview) Pas d'homme, trop d'hommes ?</p>	<p>Mannequin chez Carven Danse, chante et joue la comédie, plus de 30 dramatiques Entourée d'hommes, fabriquée par les hommes : partenaire, patron-producteur, mari</p>
<p><i>Brune</i> <i>Télégénie</i> comme <i>meilleure arme,</i> <i>charme</i> <i>Je ne suis pas une pin-up</i></p>	<p><i>Blonde et élancée</i></p>
<p><i>Déjà N.N.</i> (à l'exemple de Brigitte Bardot)</p>	<p><i>Vicomtesse de Chateaux</i></p>

Le complexe de Mélusine ou la *femme ambivalente*

Derrière cette confrontation entre la *brune* et la *blonde*, ce sont tous les stéréotypes féminins qui refont surface. Mais derrière le fantasme petit-bourgeois se profilent, « dégradées, appauvries, commercialisées »¹, les grandes fantasmiques masculines telles qu'elles s'expriment dans les mythes fondateurs de l'humanité. Les mythes de Mélusine, la femme-serpent, ou d'Ondine, la jeune nymphe, expriment à merveille cette « vision ambivalente de la femme »², mi-ange mi-démon, qui semble hanter l'imaginaire masculin. Mélusine est une fée, épouse parfaite d'un preux chevalier, fondateur, grâce à elle, de la lignée des Lusignan mais qui ne peut échapper à sa condition (de femme ?) et se transforme chaque samedi (le jour des sorcières, aussi...) en serpente. Ondine est une créature merveil-

¹ *Ibid.*, p. 228. Barthes parlait ici des « résidus de la culture bourgeoise » que sont « les normes petites-bourgeoises » comme autant de « vérités bourgeoises dégradées, appauvries, commercialisées ».

² F. FERLAN, "Ondine", *Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la direction de P. BRUNEL, Monaco, Éditions du Rocher, 1988, p. 1115.

leuse des eaux mais surtout une jeune fille sauvage et rebelle qui va connaître, en se mariant, une véritable « transmutation » : « Elle devient toute de douceur, à la fois humble et parfaite ». Néanmoins, « en dépit de sa volonté désespérée de partager la vie des humains, elle demeure l'étrangère qui introduit le désordre ». Elle sera donc châtiée, exclue, après avoir incarné simultanément la « femme-ange dont le mariage seul sanctionne l'accès à l'identité » et la « femme-démon (...) à qui [échoit] la perturbation de la cohérence sociale »¹.

Noële Noblecourt et Jacqueline Monsigny incarnent, à leur corps défendant sans aucun doute, dans la France des années soixante les deux faces de cette femme « ambivalente » éternellement fantasmée par les hommes. Et quand la première est brutalement renvoyée, nul doute que c'est la femme séduisante, libre et donc potentiellement dangereuse, que l'on congédie au profit d'une remplaçante, mariée *donc* sage comme nous l'apprend le mythe et beaucoup plus conforme à l'*idéal* féminin tel qu'il s'exprimait encore. Et, quand en 1966, cette affaire trouve son étonnante *réplique* avec une virulence plus grande encore dans la polémique, les choses sont évidentes : il s'agit très ouvertement de faire barrage à une émancipation féminine qui, désormais, ne cherche plus guère à donner le change.

Le 10 novembre 1966, une jeune speakerine, réputée bafouillante, présente avec Guy Lux un *Palmarès des chansons* consacré à Jacques Brel. Elle a ce jour-là une attitude² –« regards langoureux, attitudes penchées, décolletés audacieux »³– qui, selon *Télé 7 jours*, choque de nombreux téléspectateurs. Très vite, la polémique enfle et le journal dresse bientôt la liste des « grands reproches »⁴ faits à Anne-Marie Peysson (elle est « fofolle », « elle joue les gamines », elle est « mal coiffée », on voit trop ses genoux, « ses décolletés sont indécents ») avant de lui donner la parole pour qu'elle dise ce qu'elle pense de toutes ces critiques. La jeune femme répond alors avec un certain courage : elle évoque Tartuffe, fait remarquer que les jupes, dans la rue, sont « encore bien plus courtes » que les siennes, avoue que ses jambes lui plaisent et que c'est « ce [qu'elle] préfère dans toute [sa] personne » : « Comme je ne peux jamais les montrer en

¹ *Ibid.*

² L'Inathèque a gardé trace de cette émission, mais seules les images du tour de chant de Brel ont été gardées.

³ « Courrier des lecteurs », *Télé 7 jours*, n°349, 26/11/66.

⁴ *Télé 7 jours*, n°350, 3/12/66, pp. 72-73.

présentant les programmes, je me rattrape au *Palmarès* ». Elle revendique de « petites folies » qu'on peut se permettre à trente ans, « l'âge merveilleux, dit-on, pour une femme » et, si elle concède quelques excès, elle juge très « démesurées » des réactions qu'elle souhaite aussi vives contre la guerre au Vietnam, les inondations ou le LSD. Il y a là une manière tranquille de revendiquer le droit pour les femmes de disposer librement de leur corps qui ne pouvait que heurter l'opinion moyenne. Et peut-on pardonner à celle qui, après avoir joué « la comédie *petite fille modèle*, ingénue, naïve, sottée même », joue maintenant les « vamps »¹ ? Rien n'y fait et, quelques semaines plus tard, une téléspectatrice sonne l'hallali :

Il est exact qu'elle s'habille de façon indécente (les personnes en contact avec tous les publics doivent être correctes et non susciter le carré blanc), elle est suffisante, provocante, sans goût et, à défaut de distinction, elle manque totalement de naturel. Elle est loin de la classe des autres speakerines (...)².

Distinction, classe, *naturel* : les grands mots, comme on le dit des fauves, sont lâchés. On se souvient que Roland Barthes dans ses *Mythologies* traquait cette « mystification qui transforme la culture petite-bourgeoise en nature universelle »³. La femme est/doit être *naturellement* pudique et sage ; tout aussi *naturellement*, elle doit être soumise à l'ordre masculin et, le cas échéant, au désir masculin, mais il y a des lieux pour cela. Le vrai *crime* de Noële Noblecourt et d'Anne-Marie Peysson, ce n'est (évidemment) pas d'avoir montré (un peu trop) leur genou. C'est –la seconde plus que la première– d'avoir contrevenu à l'ordre masculin du monde et à l'image d'une femme *naturellement* femme, celle précisément que les années d'avant mai 68 commençaient à très sérieusement contester. *Télérama*, dans son soutien discret à Noële Noblecourt, avait bien compris que cette dernière avait été renvoyée parce que, contrairement à ses consœurs, elle n'était ni « terne » ni « neutre »⁴. *Télé 7 jours*, au contraire, dans le numéro déjà cité où l'on fustigeait Anne-Marie Peysson, publiait la photo d'une jeune comédienne en minijupe et commentait, lapidaire : cette jeune femme est « une grande adepte de la minijupe et de

¹ «Courrier des lecteurs», *Télé 7 jours*, n°349, 26/11/66.

² *Télé 7 jours*, n°352, 17/12/66, p. 15.

³ R. BARTHES, *op. cit.*, p. 7.

⁴ *Télérama*, n°749, 24/5/64, p. 31.

l'émancipation de la femme »¹. Voici, si l'on ose dire, un raccourci qui en dit long... sur les enjeux véritables de ces histoires récurrentes de femmes *légères et court-vêtues*.

Héroïnes malgré elles (comme Brigitte Bardot au cinéma ?) d'une polémique qui les dépasse, Noële Noblecourt et Anne-Marie Peysson furent les premières martyres d'une cause féminine qui n'était (sans doute) pas tout à fait la leur. Elles furent toutes les deux vilipendées par une partie de l'opinion mais seule la première fut censurée par les institutions. Signe d'une évolution irréversible des mentalités ? Progrès de la tolérance ? Sans doute. Il n'en reste pas moins que Noële Noblecourt et sa *fraîcheur* si souvent soulignée purent faire l'objet d'un certain consensus : elle « était tout simplement l'image réconfortante de la jeune fille sans complexes, comme on en rencontre beaucoup dans nos villes et nos villages »². Anne-Marie Peysson, en revanche, fut perçue comme une figure beaucoup plus agressive de la féminité ; elle fut, de ce fait, beaucoup moins défendue, sans doute aussi parce qu'elle se tint toujours à la limite extrême de cette zone interdite de la féminité *naturelle*, la vulgarité. Moderne Andromède, autre « image ambiguë de l'éternel féminin tel que l'imagination masculine peut le concevoir », elle offre, comme l'héroïne du mythe grec enchaînée nue parée de ses seuls bijoux, le spectacle d'une « beauté charnelle impudiquement étalée », à la fois « diablesse tentatrice » et « vierge soumise »³.

Quelles que soient les différences entre les deux affaires, la résistance (pour ne pas dire la *réaction*) au changement de mœurs fut rude, on vient de le voir. En 1964, *Télé 7 jours* s'érige en ultime gardien de valeurs qui se délitent et vole au secours du pouvoir télévisuel (c'est-à-dire, à l'époque, du pouvoir tout court), quitte à imposer un référendum aux termes biaisés à un lectorat qui avait déjà tranché, mais pas dans le sens visiblement espéré. Les critères retenus pour ledit référendum sont d'ailleurs singulièrement révélateurs des limites dans lesquelles on voulait enfermer le débat (et la définition de la féminité) : les votants devaient se prononcer sur le *charme*, la *diction*, l'*aisance* et la *distinction* (à noter de 1 à 10) des deux rivales.

¹ *Télé 7 jours*, n°352, p. 98. C'est nous qui soulignons la coordination.

² "Courrier des lecteurs", *Télé 7 jours*, n°219, p. 3.

³ H. C. KNUTSON, "Andromède", *Dictionnaire des mythes littéraires...op. cit.*, pp. 79-80. Rappelons qu'Andromède fut sauvée par Persée des griffes d'un monstre marin. Mais dans la profondeur du mythe, le monstre n'est peut-être pas celui (celle) que l'on croit...

Quant aux résultats, ils sont l'occasion d'une nouvelle manipulation : alors que Noële Noblecourt recueille 1 415 245 points (contre seulement 1 158 440 pour Jacqueline Monsigny) et remporte la palme dans trois catégories sur quatre (seule la *distinction* lui échappe...), le journal fait mine de renvoyer dos à dos les deux concurrentes, refusant de désigner clairement la gagnante (pourtant évidente) de la compétition. Ce vote, qui aurait mobilisé plus de 45 000 votants, n'est plus qu'un « jeu » qui, nous dit-on encore, aurait fait « deux amies »... Et le journal de conclure, impunément, que si l'« on regrette l'une et l'on s'insurge contre les circonstances de son renvoi (...), on a adopté l'autre »¹. Une photo double page réunit les deux jeunes femmes et les représente, un égal sourire aux lèvres (avec une Jacqueline Monsigny cette fois-ci beaucoup moins sérieuse mais beaucoup plus *présente*) nageant dans un océan de bulletins... Il convenait de désarmer des résultats peu conformes aux attentes de la rédaction de l'hebdomadaire qui, plutôt que d'admettre sa *défaite* et celle des valeurs qu'il défendait avec tant de zèle, a préféré faire semblant d'en rire. L'« affaire Noblecourt » est close, nous dit-on : elle aurait eu le mérite de distraire les Français de « la fadeur des programmes »...² Elle apparaît bien plutôt aujourd'hui comme le premier épisode d'une révolution en marche, celle de *la cause des femmes* dans les années 70, *le début d'un combat* qui, selon les termes d'un slogan qui allait devenir célèbre quelques années plus tard, *ne faisait que commencer*.

¹ *Télé 7 jours*, n° 219, 20/6/64, pp. 76-77. Ce que, encore une fois, contredisent absolument les archives de la RTF consultées au CAC de Fontainebleau.

² *Télé 7 jours*, n°219, *loc. cit.* Vieille rengaine...